



Projet Etablissement 2013-2016

Mis à jour en juin 2015 au regard du nouveau projet académique

Rappel des objectifs du projet de l'académie de Toulouse 2014-2017

Objectifs académiques	Objectifs opérationnels
1- S'engager pour la réduction des inégalités scolaires	⇒ Concentrer les efforts sur les publics et les territoires les plus fragiles ⇒ S'assurer de la qualité des apprentissages et des acquis des élèves ⇒ Encourager la mise en réseaux
2- Construire des parcours ambitieux et cohérents	⇒ Favoriser la continuité de l'école à l'enseignement supérieur ⇒ Une orientation plus active ⇒ Préparer l'insertion professionnelle des jeunes
3- Mobiliser nos ressources humaines	⇒ Rénover la formation des personnels ⇒ Enseigner à l'ère du numérique ⇒ Assurer l'accompagnement des personnels
4 - Instaurer un climat scolaire favorable à la réussite	⇒ Une école accueillante et attentive ⇒ Une école valorisante ⇒ Une école exigeante

Projet Etablissement collège Val d'Adour 2014-2017

Objectifs académiques	Déclinaison collège Val d'Adour
1- S'engager pour la réduction des inégalités scolaires ⇒ Concentrer les efforts sur les publics et les territoires les plus fragiles ⇒ S'assurer de la qualité des apprentissages et des acquis des élèves ⇒ Encourager la mise en réseaux	Axe 1 : Réduire les inégalités et assurer la réussite du parcours de tous les élèves
	✚ Constat : • Maîtrise de la langue à l'entrée en 6^{ème} : augmentation des élèves ne validant pas le palier 2. • Nombre croissant d'élèves développant des troubles des apprentissages liées à leurs difficultés comportementales et/ou sociales (placements, allophones, troubles du comportement, etc...)
	✚ Objectifs prioritaires :
	1.1. Amener tous les élèves à la maîtrise du socle commun de connaissances, de compétences et de culture 1.1.1. Enseigner et évaluer par compétence en s'appuyant sur le socle commun 1.1.2. Améliorer la maîtrise de la langue 1.1.3. Développer la pratique de la lecture 1.1.4. Renforcer l'éducation à la recherche documentaire et le rôle pédagogique du CDI
	1.2. Renforcer la cohérence des dispositifs d'aide aux élèves en difficulté et apporter un accompagnement personnalisé à tous les élèves 1.2.1. Mise en place d'un dispositif d'aide personnalisée pour mieux répondre aux besoins des élèves (projet collèges pionniers réforme) 1.2.2. Renforcer l'acquisition de méthodes de travail et d'apprentissage 1.2.3. Poursuivre l'inclusion des élèves en situation de handicap
	1.3. Développer les projets/enseignements pluridisciplinaires 1.3.1. Favoriser les ateliers artistiques et culturels avec les partenaires locaux 1.3.2. Maintenir le travail pluridisciplinaire dans le cadre du projet « Galerie Bleue »
	✚ Indicateurs retenus : ⇒ Nombre de palier 2 non validés à l'entrée en 6^{ème} ⇒ Taux attendu réussite du DNB ⇒ Ecart des moyennes à l'examen écrit du DNB ⇒ Nombre de réunion du GPDS
2- Construire des parcours ambitieux et cohérents ⇒ Favoriser la continuité de l'école à l'enseignement supérieur ⇒ Une orientation plus active	Axe 2 : Valoriser les parcours de chaque élève
	✚ Constat : • Nombre d'élèves issus de familles de CSP défavorisées important sur un territoire rural rendant l'accès à la culture et l'ouverture sur le monde extérieur difficile pour certains élèves. • Absence de liaison collège / lycée en amont
	✚ Objectifs prioritaires :
	2.1. Renforcer les liaisons inter degré 2.1.1. Poursuivre la mise en œuvre et les travaux du conseil école collège 2.1.2. Assurer la cohérence des langues vivantes de l'école au collège 2.1.3. Tisser des liens collège / lycée
	2.2. Développer l'ambition des élèves et des familles à travers une orientation active 2.2.1. Mieux informer les élèves et les parents, leur faire partager les décisions d'orientation 2.2.2. Travailler sur l'adéquation entre le projet personnel et les compétences en s'appuyant sur la mise en œuvre du parcours « avenir » 2.2.3. Développer les occasions de découverte des métiers et des formations
	2.3. Construire un parcours culturel cohérent 2.3.1. Mise en œuvre d'un parcours culturel transversal pour tous les niveaux 2.3.2. Développer l'ouverture sur le monde extérieur : ▪ en proposant voyages et sorties pédagogiques pour chaque niveau en cohérence avec les programmes d'enseignement et le parcours culturel. ▪ en favorisant les rencontres avec les acteurs culturels, notamment dans le cadre le projet « Galerie bleue ». ▪ en favorisant les rencontres avec les acteurs économiques, notamment dans le cadre de projet scientifiques ou de l'option découverte professionnelle en 3^{ème}.
	✚ Indicateurs retenus : ⇒ Taux de CSP défavorisées ⇒ Taux de validation du niveau A2 dans les deux langues vivantes ⇒ Taux d'accès 6^{ème} / 3^{ème} ⇒ Taux de redoublement

Objectifs académiques	Déclinaison collège Val d'Adour
3- Mobiliser nos ressources humaines et techniques ⇒ Enseigner à l'ère du numérique ⇒ Assurer l'accompagnement des personnels	Axe 3 : Construire une politique numérique et documentaire au service des apprentissages
	✚ Constat :
	• Une sous utilisation des outils informatiques dans les apprentissages • Des formations PAF refusées ou centralisées à Toulouse ne permettant pas à tous les personnels d'y participer (éloignement géographique)
	✚ Objectifs prioritaires :
	3.1. Développer une politique numérique au service des apprentissages 3.1.1. Développer l'utilisation de l'outil informatique dans les pratiques pédagogiques 3.1.2. Former et éduquer les élèves aux usages du numérique au service des apprentissages 3.1.3. Généraliser l'usage de l'ENT et développer l'utilisation de ses fonctionnalités (accroître la mise en ligne de ressources pédagogiques et la publication d'élèves) 3.1.4. Optimiser le parc informatique en travaillant avec les collectivités territoriales
	3.2. Renforcer le rôle pédagogique du CDI et de la vie scolaire 3.2.1. Définir une politique de gestion, d'acquisition et de mise à disposition des ressources locales et/ou distantes 3.2.2. Renforcer le rôle d'accompagnement des assistants d'éducation notamment dans le cadre des heures d'étude 3.2.3. Développer les activités pédagogiques des assistants d'éducation et du professeur documentaliste en lien avec l'équipe enseignante
	3.3. Mutualiser les ressources et accompagner les équipes 3.3.1. Mutualiser les ressources et les besoins en formation 3.3.2. Maintenir les FIL établissement pour répondre aux besoins de formation des équipes 3.3.3. Oser l'innovation et la pédagogie de projet
4 - Instaurer un climat scolaire favorable à la réussite ⇒ Une école accueillante et attentive ⇒ Une école valorisante ⇒ Une école exigeante	✚ Indicateurs retenus :
	⇒ Nombre de ressources mises en ligne ⇒ Nombre de publications élèves mises en ligne ⇒ Nombre et taux de participation aux FIL établissement/bassin
	Axe 4 : Maintenir une politique éducative favorable à la réussite de tous les élèves
	✚ Constat :
	• Très grande implication de l'équipe pédagogique pour une prise en charge éducative collective. • Un climat apaisé et de bonnes relations à maintenir. • Difficultés liées au manque d'accompagnement de certains élèves par leur famille. • Un conseil de vie collégienne en sommeil.
	✚ Objectifs prioritaires :
	4.1. Maintenir un collège ouvert 4.1.1. Maintenir les relations de confiance entre les membres de la communauté éducative (conseil de classe personnalisé, causeries parents/professeurs) 4.1.2. Veiller au bien-être et à la santé des élèves (actions CESC, ateliers relaxation) 4.1.3. Aménager les espaces, organiser le temps scolaire (CDI - salle d'études - Accompagnement Personnalisé - Travail personnel en étude) 4.1.4. Mieux associer les familles à la vie de l'école (actions coopérative scolaire, comité de pilotage du numérique) 4.2. Aider les élèves à construire une image positive d'eux même 4.2.1. Valoriser les productions d'élèves (concours, affichage ou publication des travaux CDI ou Galerie Bleue) 4.2.2. Reconnaître l'engagement des élèves dans les activités civiques (médiation, délégués : coopé, menus, de classe, Conseil Départemental, Conseil d'Administration, CVC, respect des œuvres Galerie Bleue), dans les activités sportives (Association Sportive, Ateliers Danse, Cirque, Rugby) et culturelles (Ateliers artistiques, scientifiques, Chorale, sorties Coopé) 4.2.3. Favoriser l'autonomie des élèves (projet études en autonomie en 3 ^{ème}) 4.3. 4.3.1. Evaluer par compétences 4.3.2. Encourager l'auto-évaluation 4.3.3. Promouvoir des modes d'évaluation mesurant et valorisant les progrès
	✚ Indicateurs retenus
	⇒ Taux de participation des élèves dans les différentes instances